



Conseil économique et social

Distr. générale
25 février 2011
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session ordinaire de 2011
16-24 mai 2011

**Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social en application de la résolution 1996/31
du Conseil**

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Association caraïbe pour la recherche et l'action féministe	2
2. Catholics for Choice	3
3. Centre for Affordable Water and Sanitation Technology	4
4. Centre for Women, the Earth, the Divine	5
5. Fédération chinoise des personnes handicapées	6
6. Chinese Immigrants Services	7
7. Christian Aid	8
8. Association des familles des victimes de disparition involontaire	10
9. Fondation AlvarAlice	11
10. Fondation Teletón Mexique	12



1. Association caraïbe pour la recherche et l'action féministe

Statut consultatif spécial depuis 2002

I. Introduction

L'Association caraïbe pour la recherche et l'action féministes est un réseau régional de féministes, de chercheurs, de militantes et d'organisations féminines, pour qui le féminisme suppose conscience et action. Ses membres représentent l'ensemble de la région de la Caraïbe et de la diaspora antillaise. L'organisation participe au mouvement des femmes dans la région, au moyen d'un réseau dans 17 pays des Antilles.

A. Objectifs de l'organisation

L'organisation vise la transformation de l'individu et de la société dans le sens d'une plus grande justice sociale. Elle soutient le mouvement féministe régional, cherche à répondre à ses besoins et encourage la collaboration et la solidarité à l'échelle régionale.

B. Changements importants apportés à l'organisation

Pendant la période considérée, l'organisation a élargi son intervention et son travail de prévention au domaine des catastrophes naturelles, qui ont un effet important sur les femmes.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation tient chaque année une réunion pour célébrer la Journée internationale des femmes. Elle est représentée aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et a pris part, en 2009, à New York, à la Conférence sur la crise financière économique mondiale et son impact sur le développement.

A. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a mené des recherches, en vue de la rédaction de rapports parallèles et a recueilli les réactions de ses réseaux, dans l'optique de l'examen, 15 ans après, de l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995, et la réunion de haut niveau que l'Assemblée générale a tenue en 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Catholics for Choice

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

Catholics for Choice est une organisation à but non lucratif menant des activités éducatives, militantes et de sensibilisation aux États-Unis d'Amérique et dans d'autres pays.

Objectifs de l'organisation

L'organisation cherche l'avènement d'une éthique de la sexualité et de la procréation fondée sur la justice, qui reflète un attachement au bien-être des femmes et au respect des femmes et affirme la capacité des femmes et des hommes de prendre des décisions morales au sujet de leur existence. Elle travaille pour faire en sorte que tous aient accès à des services de soins de santé de la procréation qui soient sûrs et d'un coût raisonnable, et à faire figurer dans les politiques publiques les valeurs essentielles qu'elle défend, comme dans la vie collective et dans la doctrine et l'enseignement social catholiques. L'organisation participe à des débats sur la foi, sur la santé des femmes et la justice en matière de procréation et elle vise des changements culturels et une amélioration des politiques concernant la sexualité et la procréation.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation a publié des rapports parallèles et les a soumis au Comité des droits de l'enfant, concernant les abus sexuels commis par le clergé catholique sur des mineurs. Elle participe aux forums mondiaux et régionaux des Nations Unies, organise des manifestations et entretient des liens avec des mouvements religieux actifs dans le système des Nations Unies.

A. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a noué des liens avec plusieurs missions, notamment celles de pays donateurs européens, auprès des Nations Unies, auxquelles elle propose une analyse politique de l'action de l'église catholique et de ses alliés.

B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation travaille avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à la réalisation des OMD. Son but est de convaincre trois organisations religieuses, chaque année, d'entériner expressément les OMD et les buts de la Conférence internationale sur la population et le développement. Elle participe aussi

à des actions spécifiques pour faire mieux connaître les droits en matière de sexualité et de procréation dans l'optique de la réalisation des OMD.

3. Centre for Affordable Water and Sanitation Technology

Statut consultatif spécial depuis 2006

I. Introduction

L'organisation offre des services consultatifs techniques et des services d'éducation et de formation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement à des organisations qui travaillent avec les pauvres dans les pays en développement. Ces services ont été intégrés à des projets d'amélioration de l'adduction d'eau et de l'assainissement qui ont profité à 3,6 millions de personnes. L'organisation sensibilise la jeunesse et la population, au Canada et dans le monde, pour leur faire participer à une action de conservation de l'eau.

A. Objectif de l'organisation

L'objectif de l'organisation est de reproduire des succès obtenus localement dans la satisfaction des besoins en eau et en assainissement. Elle dispense une formation technique et des services de consultation et sert de centre spécialisé concernant l'eau et l'assainissement dans les populations pauvres des pays en développement. L'organisation attache une grande importance à l'égalité des chances, à la pérennité des solutions proposées et au principe de la collaboration sans exclusive. Elle reconnaît et accepte les différences culturelles, religieuses et politiques.

B. Changements importants apportés à l'organisation

Pendant la période considérée, l'organisation a considérablement accru sa taille et sa composition mondiale.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation était représentée au quatrième Forum mondial de l'eau, tenu en 2006 au Mexique. Elle a travaillé aussi en Éthiopie, au Kenya et aux Philippines dans le cadre du réseau de l'OMS qui vise à améliorer le traitement de l'eau et sa conservation, et elle a été invitée par l'UNICEF à participer à un débat sur l'amélioration du traitement domestique de l'eau, en 2008 à New York.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a reçu l'aide de l'UNICEF pour évaluer des projets de filtres biologiques à sable. Elle a également dispensé une formation et un appui consultatif, et partagé des matériaux pédagogiques avec des fonctionnaires locaux en Afghanistan, au Cambodge, au Cameroun, en Guinée équatoriale, au Kenya, en Ouganda, en République démocratique populaire lao et en Sierra Leone. L'organisation a participé à des projets animés par ONU-Habitat (Programme des Nations Unies pour les établissements humains) au Cambodge, en RDP lao, au Népal et au Viet Nam, et a travaillé avec le bureau de l'UNICEF en Afghanistan et avec l'Organisation mondiale de la santé en Asie du Sud-est.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Les buts et activités de l'organisation visent directement l'atténuation de la pauvreté, l'adduction d'eau et l'assainissement, l'éducation et la création de capacités.

4. Centre for Women, the Earth, the Divine

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

Le Centre for Women, the Earth, the Divine explore les similitudes entre l'image et le traitement de la femme et de la Terre, et comment notre conception du sacré renvoie à ces similitudes.

Objectifs de l'organisation

L'organisation dispense un enseignement sur la spiritualité et la guérison, dans la tradition chrétienne et celle d'autres religions. Elle organise des colloques, des ateliers, des publications et des séminaires et publie, pour ses membres, un bulletin saisonnier.

II. Contribution à l'organisation des travaux des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pendant la période considérée, l'organisation a participé aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et à la Conférence annuelle des ONG affiliées à la Commission du développement durable, organisée par le Département de l'information.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a patronné des réunions pour célébrer la Journée mondiale sur l'eau potable, ou portant sur le manque d'eau et les droits de l'eau et l'effet de ces questions sur les femmes et les enfants. Elle a publié un article sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et sur le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. En 2009, elle a publié un article sur les femmes autochtones et le changement climatique, sur la base des données figurant dans l'État de la population mondiale 2009, publié par le FNUAP.

5. Fédération chinoise des personnes handicapées

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

Créée en 1988, la Fédération chinoise des personnes handicapées s'occupe des 83 millions de Chinois handicapés. Sise à Beijing, elle est chargée par le Gouvernement chinois de superviser le traitement dispensé aux handicapés en Chine; elle est à la tête d'un réseau national qui s'étend dans toute la Chine et compte environ 80 000 travailleurs à plein temps.

A. Objectifs de l'organisation

Elle représente les intérêts des Chinois handicapés, protège leurs droits légitimes et leur dispense des services. Elle s'attache à promouvoir un traitement humain des personnes handicapées et leur insertion sociale, dans le respect de leurs droits.

B. Changements importants apportés à l'organisation

En 2008, l'ancien Président de l'organisation a été promu à un poste élevé dans l'appareil étatique et cela a amélioré la capacité de l'organisation d'influer sur les politiques du Gouvernement chinois concernant les personnes handicapées. Pendant la période considérée, l'organisation a élargi sa portée géographique et le nombre de ses employés.

II. Contribution à l'organisation des travaux des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a contribué de façon notable à faire de la Chine l'un des premiers États Parties à la Convention de 2006 sur les droits des personnes handicapées. Elle a apporté des contributions annuelles au Fonds volontaire des Nations Unies pour les personnes handicapées, et participé aux travaux de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, lors de réunions patronnées par l'organisation. Le Président de l'organisation s'est rendu au

Siège de l'ONU à New York en novembre 2006 pour promouvoir les jeux olympiques spéciaux d'été de 2007, qui ont lieu à Shanghai.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation était représentée à la septième et à la huitième sessions du comité spécial de rédaction de la Convention sur les droits des personnes handicapées. Elle a assisté à un séminaire de la CESAP sur cette convention à Bangkok en juillet 2006 et à diverses sessions de la Commission du développement social. L'organisation était représentée à la réunion tenue à Genève en 2008 pour célébrer le soixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et à la première session du Comité des droits des personnes handicapées, en 2009. L'organisation a participé aussi à un séminaire organisé par le Représentant spécial du Conseil des droits de l'homme chargé de suivre l'application des règles types sur l'égalisation des chances des personnes handicapées à Doha en 2009.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a coopéré avec l'Organisation internationale du Travail pour promouvoir l'emploi des handicapés mentaux ou personnes souffrant d'un déficit intellectuel, et elle a participé à un projet mené avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme sur la situation des femmes handicapées. Elle a travaillé avec l'UNICEF à la réinsertion sociale des enfants handicapés.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a contribué aux OMD par ce qu'elle fait pour améliorer le sort des Chinois handicapés, notamment par des activités d'éducation, de rééducation, d'emploi et d'atténuation de la pauvreté.

6. Chinese Immigrants Services

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

Les Chinese Immigrants Services sont une organisation de service à but non lucratif, sise à New York. Fondée en 1984, l'organisation dispense des services aux immigrants chinois pour les aider à mieux s'insérer dans la société américaine et pour améliorer la bonne entente entre les immigrants et leur milieu d'accueil.

Objectifs de l'organisation

L'organisation dispense aux immigrants chinois des services d'assistance et d'aiguillage ainsi que des programmes éducatifs et des activités de loisir gratuites. Elle travaille avec les autorités de police et avec d'autres organismes publics pour protéger les droits et les intérêts des immigrants chinois et cherche à améliorer la bonne entente entre les immigrants chinois et les autres groupes ethniques. L'organisation intègre, dans les services et activités qu'elle dispense, des échanges éducatifs et culturels à l'intention des immigrants chinois mais aussi des autres membres de la population. Elle publie un journal bilingue gratuit.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pendant la période considérée, l'organisation a participé aux sessions de la Commission de la condition de la femme, au Siège de l'ONU, et assisté au débat de haut niveau du Conseil économique et social. Elle est également membre actif du Comité d'ONG sur la condition de la femme, à New York.

7. Christian Aid

Statut consultatif spécial depuis 1998

I. Introduction

Christian Aid travaille à l'avènement d'un monde qui serait venu à bout de la pauvreté, notamment par une aide pratique et effective pour remédier aux effets de la pauvreté et éliminer ses causes profondes. L'organisation travaille dans 45 pays et compte des bureaux dans 30 d'entre eux.

A. Objectifs de l'organisation

L'organisation met en évidence la pauvreté et cherche à l'éliminer en contestant les structures et les systèmes qui favorisent les riches et les puissants au détriment des pauvres et des laissés-pour-compte et en travaillant avec des partenaires et dans des alliances pour améliorer leur sort, sans faire acception de religion, appartenance ethnique ou nationalité. L'organisation applique une conception intégrée de l'élimination de la pauvreté par des secours humanitaires, des activités de développement à long terme, un plaidoyer sur des questions précises et des campagnes d'opinion pour exercer une influence.

B. Changements importants apportés à l'organisation

Pendant la période considérée, l'organisation est devenue le premier organisme britannique à être reconnu officiellement comme partenaire du Humanitarian Accountability Partnership.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Pendant la période considérée, l'organisation a participé au processus du « financement du développement » aux Nations Unies, en assistant à la conférence d'examen tenue à Doha en novembre 2008 ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et ses incidences sur le développement, tenue à New York en juin 2009. L'organisation a participé aussi à la réunion de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe naturelle, à Genève en 2009.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

Pendant la période considérée, l'organisation a été en relation avec le Département des affaires économiques et sociales et avec le PNUD sur des questions de coopération internationale en matière fiscale. Elle a travaillé avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et était représentée aux réunions de la Conférence des Parties à cette convention. L'organisation est membre également de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et travaille avec la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

Pendant la période considérée, l'organisation a mené une action de plaidoyer de haut niveau sur l'impact de la libéralisation des échanges et du secret financier sur le développement, et sur les engagements de réaliser des OMD. Elle a également plaidé pour une annulation de la dette et pour une augmentation des engagements d'aide.

8. Association des familles des victimes de disparition involontaire

Statut consultatif spécial depuis 2002

I. Introduction

L'Association des familles des victimes de disparition involontaire compte, aux Philippines, plus de 1 000 membres, dont les membres de la famille ou des amis de personnes disparues, les victimes elles-mêmes et les défenseurs des droits de l'homme. Il existe neuf chapitres et formation régionaux dans le pays.

Objectifs de l'organisation

L'organisation cherche à réunir les familles et les amis des personnes portées disparues ou retrouvées, pour faire connaître les affaires de disparition involontaire et pour aider à rechercher les personnes disparues. Elle fait campagne pour les victimes et aide les victimes et leur famille et travaille à leur réhabilitation et leur réinsertion sociale. L'organisation mène des activités de recherche et de documentation, lance une campagne nationale et internationale, a des activités éducatives, de protection sociale et de réhabilitation, et contribue au développement des moyens d'existence et des coopératives.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation soutient la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et le Protocole facultatif qui s'y rapporte. Elle est membre du Mouvement unifié contre la torture et a démarché les parlementaires pour l'adoption en 2009 de la loi contre la torture aux Philippines. Elle a participé aussi à la rédaction de rapports parallèles de la société civile sur l'application de la Convention contre la torture, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En 2008, l'organisation a publié un rapport commun des ONG dans l'optique de l'examen périodique universel de la situation aux Philippines. Elle a participé à un séminaire sur ce processus lui-même, en 2007, et a fait sien un rapport parallèle sur la torture aux Philippines, qui a été présenté au Comité contre la torture à sa quarante-deuxième session.

B. Coopération avec des organes des Nations Unies

L'organisation a fait connaître les affaires de disparition forcée aux Philippines au Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, et a participé à diverses réunions en vue de l'adoption de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

C. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation distribue des bourses d'études pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme. Sa présidente honoraire est active à la Chambre des représentants, le Parlement philippin, et est le principal auteur de la Loi sur la santé de la procréation et le développement de la population. Le programme de l'organisation sur les moyens d'existence et le développement des coopératives vise à réduire la pauvreté parmi ses membres.

9. Fondation AlvarAlice

Statut consultatif spécial depuis 2006

I. Introduction

Créée à Cali (Colombie) en 2003, la Fondation Alvar Alice est une association à but non lucratif qui cherche à réaliser une répartition plus équitable des revenus dans une société colombienne plus pacifique.

Objectifs de l'organisation

L'organisation soutient les associations qui réalisent des projets et des programmes dans des domaines tels que l'action civique, la consolidation de la paix, l'éducation et la formation des revenus. Ses programmes dispensent une formation technique et des avis administratifs et financiers aux personnes désavantagées qui cherchent à acquérir des compétences professionnelles, des connaissances et du capital, indispensables pour avoir durablement un revenu.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

L'organisation défend l'emploi et le progrès social des populations défavorisées. Elle a créé un centre culturel et technologique pour aider à prévenir la violence à Cali et soutient un programme de microfinance qui a versé plus de 300 000 dollars pendant la période considérée, principalement à des mères célibataires ou des femmes déplacées contre leur gré.

A. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation réalise des projets qui concernent les activités bancaires, la microfinance, l'autonomisation de la femme et la justice pour mineurs, et cela a contribué à réduire la pauvreté en Colombie.

10. Fondation Teletón Mexique

Statut consultatif spécial depuis 2006

I. Introduction

La Fondation Teletón Mexique gère un système privé de centres de relèvement de l'enfance handicapée, qui comprend 15 centres et un institut d'enseignement supérieur, pour assurer la réinsertion sociale de plus de 70 000 patients. L'organisation a uniquement des objectifs caritatifs et éducatifs.

Objectifs de l'organisation

L'organisation cherche à préserver la dignité des individus par des services de réinsertion et rééducation au profit d'enfants handicapés, pour faciliter leur épanouissement et leur insertion sociale. Elle soutient d'autres centres et organisations qui dispensent des soins de rééducation ou médicaux, des services éducatifs et une aide psychologique aux enfants handicapés ou défavorisés, en mettant l'accent sur les centres qui fonctionnent en Amérique latine ou qui se spécialisent dans des recherches, le développement, l'éducation et le traitement des enfants malades du cancer.

II. Contribution de l'organisation aux travaux des Nations Unies

A. Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a participé à plusieurs sessions du Comité préparatoire spécial de la Convention sur les droits des personnes handicapées.

B. Activités conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation cherche à éliminer la pauvreté et la sous-alimentation au Mexique. Elle envoie des fournitures et des secours dans les pays qui ont subi une catastrophe naturelle et réalise des activités dans le domaine des soins de santé maternelle et prénatale.